

C. IX. 172.

Gespendet von Prof. Joz. Bissell (Bissell 71). — Pug. 19. J.^o. — Notiz Bissell auf
der Innenseite des Deckels; 1835. XI. Describere feci Freiburgi pro prelio 3 Fr.

II. 780. 20,2 x 16,9 cm. Umschlag 17,3 x 12,5 cm.. feinband
Pappband 19. J.^o, dunkelgrün. Auf dem Rücken nahezu blind, rotes R. Gv.
Brassonilli libanofriabum: Couturier de la Roche.

Couturier du pays de la Roche.

Re-das Titel von den Grand Bissell auf T. I. S. II lann.

T. 1 Titel: Livre des usances et Couturier du pays de La Roche ob servées
de toute antiquité, et pourtant la meilleure mémoire rédacte par écrit,
par le bon vouloir et commandement du Très Illustre et R^end Seigneur
Sébastien de Montfalcon par la grace de Dieu Evêque et Prince
de Lausanne, déjà faiso de la vraye Lettre originale, par feu Claude
Dericoux, et à cause de veillesse de cette copie, furent recopier par
commandement de toute La Commune et Ressort de La Roche comme
s'ensuivit l'an 1662.

T. 2 Auf.: Sébastien de Montfalcon par la grace de Dieu Evêque et
Prince de Lausanne, faisons savoir à un chaque...

T. 63 Auf. mit Art. 85: Item, Est de droit au dit pays, qui est congrégé tous
les paisants ensemble, pour les affaires du bien public... et au
profit de Seigneur, nos successeurs et notre Eglise.

Dieß ist der Titel des J.^o, von den Modernisierung der Verordnungen
erbezogen, seborum nicht durch Abdruck in Mem. et Socium. Soc. J.^o.
In der Druck nominata J. 27, Lrix. 1872 (François Total, Justes Lomme-
nolles d^r Jérôme de Marist, p. 336-356: „1526, 7 April et 1527, 4 March.
Droits, libertés et franchises du pays de La Roche, en commun avec
l'abbaye de Montfalcon, évêque de Lausanne, et confirmé
en 1535 par l'evoyer et conseil de la ville de Fribourg.“)

T. 63 folgt dann foot: Et intervenant le cas au futur, qu'à la supplication
de nos dits sujets... mitigation des susdits articles. [Mem. et Soc.].

J. 25. J. 19-24.

T. 64: Et nous l'Evêque et Prince dessus nommé les dits articles... ratifions...

T. 65: Et touchant la ratification faite par nos sujets de La Roche, le vingt (1)

quatre jour de mars, l'an après la Nativité de notre Seigneur, (Anno d. 66)
courant, mil cinq cents vingt-sept. | signé Jean Ginillot, Et Claude
Du-rivoux. (Weim. et Voe. B. 354, f. 3 p. u. 868 355, f. 8 u. u.)

Nach der Bezeichnung bischf. des Bist. von Freiburg von 1535 folgt
in der ff. B. 66:

Les ci-devant Articles énoncés, ont été approuvés par mes souverains,
Seigneurs du Conseil Privé, déjà du temps de leur Evêque de Lou-
zanne, comme en à voir dans la grosse Lettre; Cependant les
Ressortissans du pays de La Roche, les ont en plus grande partie
changés, cassés et non observés à cause du changement des tems.
B. 67. 68 less. B. 69 Auf einigen Marzägnissen des Ortsbal. von Biuall ferner:

Art. 1. Wahlart des mairel und der 12 preudhommes. | ...

Art. 18. Gerichtstage und Ferien. |

B. 70-78 less.

Mgl. Hof. Biuall, die Regierungsräte des territoire Fréiburg, in:
J. f. Pfarrz. Regt. B. 21 (1881), II, f. 74.